

N° 3015 /F.P.



OBJET:  
Entretien Troupe.

Monsieur le Commandant,

Comme suite à votre lettre n° 720/B.0.52 du 6/10/1950, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les renseignements demandés.-

1°) A la date du 15/10/1950.

Chauffeurs et boy chauffeur  
S.T.A. (autobus, ambulance).

Effectif F.P.

Hommes	29 x 4	= 116	3 x 4	= 12
Femmes enceintes	3 x 4	= 12	-	-
Femmes	21 x 3	= 63	1 x 3	= 3
Enfants + de 10 ans	8 x 3	= 24	1 x 3	= 3
Enfants de 5 à 10 ans	9 x 2	= 18	2 x 2	= 4
Enfants moins de 5 ans	28 x 1	= 28	2 x 1	= 2
		-----		-----
		261		24

$$(261 + 24) : 4 = 71,25$$

2°) A la même date. Prix coûtant dans le Territoire d'Astrida de :

- 1) riz 10 frs. le Kg.
- 2) farine de manioc 2,80 frs. le Kg.
- 3) viande fraîche 9,20 frs. le Kg.
- 4) haricots ou petits pois 6 frs. le Kg.
- 5) huile de palme 11 frs. le Kg.
- 6) légumes ou fruits frais (patates douces, manioc frais, bananes) 1 fr. le Kg.
- 7) Café 50 Frs. le Kg (torréfié)
- 8) sucre 14 frs. le Kg.
- 9) sel 5 frs. le Kg.
- 10) bois 60 frs. le stère.

Le Chef de Détachement,  
P.o. Le Commissaire de Police,  
CH. LEES

Monsieur le Commandant  
de la Cie en S.T. DU Ruanda

à

K I G A L I.-